

Préparer sa retraite : assurance vie, PER, SCPI... quels investissements sont les plus adaptés à votre profil

Alors que le gouvernement planche sur la réforme de retraite, les Français sont de plus en plus nombreux à investir pour préparer leur après-carrière.

Plusieurs dispositifs plus ou moins confidentiels permettent d'investir pour vos vieux jours. On fait le point sur les avantages et inconvénients de chacun d'entre eux.

Huit Français sur dix craignent de manquer d'argent à la retraite . C'est ce que révélait une étude Ipsos réalisée début 2022. Des inquiétudes justifiées selon Jérôme Devaud, directeur général délégué d'[Inter Invest](#).

"C'est très variable d'un profil à l'autre mais, globalement, il faut s'attendre à des baisses de niveau de vie de l'ordre 40 à 60 % lors de son passage à la retraite, chiffre-t-il. La décote est particulièrement importante pour les professions libérales."

Préparer sa retraite au plus tôt

"Il faut savoir qu'en 1948, le système par répartition permettait à 15 actifs de financer la pension d'un retraité, avance Jérôme Devaud. Aujourd'hui, le rapport est de 1,7 actif pour un retraité."

Dès lors, les Français sont de plus en plus nombreux à investir pour préparer leur retraite. Et certains le font même très tôt, de façon que l'effort à réaliser soit moins important.

Cette nécessité d'anticiper sa retraite est très ancrée chez les trentenaires , bien plus que pour les générations précédentes", confirme Jérôme Devaud, dont l'âge moyen des souscripteurs de sa société d'investissement est de 42 ans.

"Ce qu'il faut c'est qu'il faut, c'est réaliser une projection, nuance Hélène Barraud-Ousset, administratrice à la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine (CNCGP). Capitaliser n'est pas nécessaire pour tout le monde. Certains peuvent se contenter de la retraite par répartition qu'ils percevront : l'important c'est d'anticiper les besoins futurs qui sont en général moins importants à la retraite que lorsqu'on est actif. On est souvent principalement sur ce que l'on appelle des flux de jouissance : on cherche à se faire plaisir avec des voyages, des loisirs..."

Le point sur les dispositifs existants

Pour ceux qui le souhaitent, plusieurs dispositifs plus ou moins connus du grand public peuvent permettre de préparer sa retraite. Qualifiées de véritable "couteau suisse", les assurances vie existent sous leur forme actuelle depuis une cinquantaine d'années.

"Très polyvalentes, elles peuvent être intéressantes pour tous les types de profils, estime Hélène Barraud Ousset. Avec 1 826 milliards d'euros d'investis, elles sont le placement le plus largement utilisé par les Français."

Connu par moins d'un Français sur deux selon un sondage du Cercle des épargnants cité par BFMTV , le Plan épargne retraite (PER) a séduit plus de 6 millions de souscripteurs depuis sa mise en place en 2019.

"Le PER est particulièrement intéressant pour les hauts revenus puisque les sommes qui sont investies sont déduites des



impôts, indique Jérôme Devaud. Il y a beaucoup de souplesse au niveau de la gestion. À la fin de sa carrière, le bénéficiaire peut choisir ce qu'il veut récupérer de ses investissements et à quel rythme."

Si l'idée bien sûr est de garder les sommes bloquées jusqu'à la retraite, il est possible de récupérer son argent pour l'achat d'une résidence principale ou faire face à un accident de la vie.

Pour les plus petits budgets

Si vous souhaitez investir pour votre retraite tout en dégageant des revenus rapidement, la Société civile de placement immobilier (SCPI) est sans doute plus adaptée. "L'idée est d'acheter des parts d'un parc immobilier global destiné à la location, détaille Hélène Barraud-Ousset. Par rapport à un investissement immobilier classique, l'avantage est de pouvoir diversifier ses placements."

La SCPI est aussi plus accessible pour les plus faibles revenus puisqu'elle permet d'investir des sommes plus modestes. "En moyenne, une part du capital d'une SCPI vaut entre 150 € et 1 000 €", indique le ministère de l'Économie et des Finances

S'il n'est pas nécessaire d'aller chez le notaire pour investir dans une SCPI, il convient de s'acquitter "de frais d'entrée (entre 5 % à 12 % de la valeur de votre part) ou de frais de gestion (entre 8 % et 10 % de vos dividendes)", précise le ministère.

"Donner un sens" à son investissement

Pour les plus hauts revenus, l'immobilier en nue propriété est également une option à envisager. Le dispositif est relativement confidentiel et plutôt destiné aux connaisseurs. "Il compte environ 3 500 investisseurs en France", estime Jérôme Devaud.

"Il permet d'acquérir un bien avec une décote de 30 % à 50 %, poursuit-il. En revanche, l'usufruit est cédé au cours d'une période de 10 à 20 ans au cours de laquelle aucun loyer n'est perçu par le nu-proprétaire. À l'issue de cette période, l'investisseur récupère la pleine jouissance du bien qu'il peut alors occuper, louer ou revendre."

Le système est notamment utilisé par les bailleurs pour les programmes de logements sociaux. "Certains investisseurs le choisissent pour donner un sens à leur placement. indique Hélène Barraud-Ousset qui estime le dispositif "peu soufflé mais adapté aux fortes tranches d'imposition".

Investir comporte des risques. Il est conseillé de diversifier ses placements et de se faire accompagner par un spécialiste de la gestion de patrimoine.



Comment préparer sa retraite ? Illustration MAXPPP - Jean-Luc Flémal